

Association Le chemin de briques jaunes
49, avenue des graves
33360 Cénac

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 11 juillet 2017

Le 11 juillet 2017 à 19 heures, les fondateurs de l'association Le chemin de briques jaunes se sont réunis en assemblée générale constitutive à Floirac.

Sont Présents :

Melgar Carmen, 9, rue Feugas, 33100 Bordeaux
Marty Bernard, 49, avenue des graves 33360 Cénac

L'assemblée générale désigne Carmen Melgar en qualité de président de séance et Bernard Marty en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Le premier point abordé est le choix du nom. Après plusieurs propositions variées et vérifier la disponibilité des noms auprès du JO nous avons retenu l'idée de la présidente qui a fait l'unanimité.

Le second point abordé est l'objet de l'association qui paraissait évident à l'ensemble de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Melgar Martin Fontecha Maria del Carmen ; Espagnole ; 9, rue Feugas, 33100 Bordeaux, Masseur kinésithérapeute
- Marty, Bernard François, nationalité française, 49 avenue des graves, 33360 Cénac, Masseur kinésithérapeute

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2017.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature

Carmen Melgar

Bernard Marty

